

Assemblée des Sages

Compte rendu de la réunion plénière du lundi 13 décembre 2021, à 17 heures, salle de la mairie (construction modulaire).

Présent(e)s : Messieurs : Nebel, maire de Bléré et Bouvier, 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière. Madame Dufraisse, conseillère municipale.

Tous les membres de l'Assemblée des Sages étaient présents.

Absente : Madame Martin, conseillère municipale.

Ordre du jour :

1 - Approbation des comptes rendus des réunions des 20 septembre et 4 octobre 2021 :

Ils sont approuvés à l'unanimité.

2 - Intervention de Monsieur le Maire :

Il a assisté à la réunion pour l'histoire des hameaux. Ce texte paraîtra dans le prochain « Bléré infos ».

Monsieur Bouvier nous fera parvenir un organigramme du personnel de la mairie.

3 - Les projets en cours :

- le parcours touristique : Madame Malveau

Les textes sont prêts. Nous devons encore demander des autorisations pour l'implantation des panneaux. (la D.D.E, L'I.G.N), les propriétaires des Crêpières, du château de Fontenay ...). Une relecture sera nécessaire. Les devis seront à revoir.

Monsieur Bouvier indique que nous n'avons pas encore le financement. Pays de Loire Touraine est de nouveau sollicité pour une subvention.

- La sécurité des personnes et des biens : Mesdames Viou, Petitbon et Narbonne. Messieurs Dievert et Gaudion. (voir réunion le 9 novembre 2021).

Rencontre avec les pompiers pour avoir une formation aux premiers soins. Comment se servir d'un défibrillateur ? et où sont-ils situés sur la commune.

Reconnaître les arnaques déguisées, la façon cavalière de se présenter au nom de l'E.D.F., la réglementation énergétique, d'un organisme d'État ou autres, la crainte de voir débarquer chez vous un agent aux missions que vous n'avez pas encore comprises.

Panneau Pocket : une application de prévention gratuite proposée par la gendarmerie de Bléré. La gendarmerie met à disposition cet outil très simple. Elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens des informations de prévention qui les concernent, comportement à tenir en cas de situation d'urgence, alertes cambriolages (voir Bléré infos décembre 2021 page 12).

- La Médaille de Sainte- Hélène : Monsieur Berland et Madame Malveau.

Instituée par Napoléon III, elle est dédiée aux compagnons de gloire français et étrangers. Selon les recherches effectuées auprès du Centre Généalogique de Touraine, de nombreux combattants de la commune de Bléré ont été identifiés. Ils sont au nombre de 36. (Voir liste dans « Bléré infos » décembre 2021, page 5)

- Le buste de Charles Bidault : Monsieur Berland et Madame Malveau.

Sur la place de la République, nous pouvons voir un piédestal en granit. En 1934, a été installé dessus le buste en bronze, de Charles Bidault, maire en 1880 et aussi conseiller général et sénateur en 1897. Cette sculpture a été enlevée par les Allemands le 22 août 1942, sûrement fondue.

Son arrière-petit-fils, Monsieur Ozanne, demeurant à Bléré, a retrouvé une copie du buste, sculpté par Henri Varenne, même sculpteur que l'original. Problème, c'est un modèle réduit. Il faudrait l'agrandir. Mais ces travaux ont un coût : 29 000 € HT.

Monsieur Bouvier propose l'installation d'une plaque commémorative place Charles Bidault, le long du mur de l'église. Voir sur quel support l'implantation sera la plus adaptée.

- La tombe de Nelly Chaumier : Madame Guillemot.

Dans le cimetière de Bléré se trouve la tombe de Nelly Chaumier dessinée par Hector Guimard en 1897 (On lui doit entre autres les entrées de métro à Paris). Ce sont les toutes premières manifestations du style Art Nouveau en France. Longtemps, le Cercle Guimard a cherché où se trouvait cette tombe. Les dessins étaient conservés au musée d'Orsay.

Madame Guillemot a découvert la tombe, puis des recoupements ont pu être faits car le Dr Chaumier a été également propriétaire du Belvédère à compter de 1875, pendant 34 ans.

Depuis, elle s'est rapprochée du Cercle Guimard et du docteur Watier. Nous savons qu'il n'y a plus d'héritiers, donc qu'il n'y a plus personne pour l'entretenir. Pour adhérer à ce Cercle, il est demandé 30 € par an.

En ce qui concerne sa remise en état, ce serait bien qu'elle soit inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en prenant contact avec la D.R.A.C pour ne pas faire n'importe quoi en la restaurant. La Municipalité devra en faire la demande.

Comme l'Assemblée des Sages a choisi de nommer la salle du cimetière : « Hector Guimard », la mairie pourrait faire nettoyer la tombe et apposer une plaque retraçant la vie de cet architecte, le jour de l'inauguration de la salle.

Nous savons que dans la tombe, il y a Nelly Chaumier, sa fille Gabrielle épouse Lemesle et le docteur René Lemesle.

- Les hameaux de Bléré : Mesdames Malveau et Deniau. Messieurs Diévert et Robineau (voir réunion le 20 octobre 2021).

Nous avons commencé par le hameau de Foix, hameau déjà cité au XIIIe siècle. Mesdames Malveau et Deniau ont rencontré Messieurs le Maire et Bouvier concernant le sujet évoqué. Le récit paraîtra dans le prochain « Bléré infos ».

Prochaines rencontres avec les habitants du hameau de Granlay

- Les parcelles ZL 289, ZL 290 et ZM 267 (nettoyage et plantations) : Messieurs Berland et Beaugé.

Pour les parcelles ZL 290, le bois communal serait en instance de nettoyage.

Pour l'autre parcelle ZL 289, c'est moins facile car elle appartient à plusieurs personnes, suite à un héritage. Les voisins ont transmis une pétition à notre président, qui l'a transmise à Monsieur le Maire pour qu'une suite lui soit donnée. En effet, ils considèrent que les propriétaires de ce bois ne lui ont jamais apporté un entretien responsable et craignent un danger pour les pavillons et les personnes de cet endroit.

Une autre parcelle ZM 267, le long du contrôle technique est en friche. La plantation d'arbustes ou d'une haie avait fait l'objet d'une proposition lors de la réunion du 20 septembre 2021.

- **Les points dangereux** : Monsieur Laurençon et Madame Narbonne.

* La rue du Grand Jardin est en double sens. Elle est étroite, elle pourrait être en sens unique. Monsieur le maire indique que l'on ne peut pas modifier le sens car là circulent les cars scolaires.

* La rue de la Croix d'Où, même problème, ainsi qu'en centre-ville, la rue Lucien Royné.

* La sortie du magasin Intermarché, sur la droite près du vendeur de pizzas, au niveau du panneau stop, une interdiction de stationner sur le trottoir serait à envisager, la visibilité étant très réduite. Peut-être pourrait-on poser des plots.

* Dans la rue du Réflecteur, les voitures roulent souvent à vive allure, alors qu'il y a de nombreux élèves qui circulent. Monsieur le maire indique qu'une modification de circulation sera expérimentée en utilisant le terre-plein existant comme rond-point.

4 - Les pistes de réflexions ou futurs projets :

* Les travaux en cours : la mairie, la fin de ceux-ci est prévue fin mai, début juin ;

* Le centre socio-culturel. Les travaux ont pris du retard ;

* La maison du cimetière : Une isolation phonique est attendue et le revêtement du sol a été amélioré par la pose d'une résine.

5 - Questions diverses :

* Suite aux fouilles qui ont été faites dans des terrains de Bléré, Madame Malveau demande si on pouvait avoir la restitution par un archéologue. Les travaux sont terminés au Bois Gaulpied. Il y aura une inauguration le 16 décembre.

* Le 11 novembre, le général Paimbault a remis la Médaille militaire à James Berland, la Médaille du combattant à Pierre Moreau et Monsieur Delie a reçu des mains Monsieur le maire l'insigne de bronze de porte-drapeau.

* Monsieur Dessaignes demande pourquoi la route est toujours barrée pour accéder aux Grandes Fontaines alors que les travaux sont terminés.

* Madame Decaux demande qui entretient le Vaugerin ? un riverain a nettoyé une partie du ruisseau et a mis les déchets sur le bord, mais personne n'est venu les ramasser.

* Madame Guillemot fait savoir que depuis qu'il y a des travaux au Centre socio-culturel, la rue des déportés n'est plus nettoyée.

* Monsieur Dievart fait remarquer que des plots ont été installés rue de Gimont et qu'une moitié de pente seulement a été fauchée.

* Monsieur Gaudion signale qu'il n'y a pas de marquage au sol rue de Tours. Il lui a été répondu que cette rue dépend du Département.

* Monsieur Dupont trouve que devant la boulangerie Bechtet, quand il y a la queue, les voitures ont des difficultés à circuler.

* Madame Narbonne trouve que la mairie est bien triste sans aucune décoration pour les fêtes.

* Madame Brossard demande si elle peut avoir un plan de Bois Gaulpied. Il lui a été répondu qu'il faut s'adresser à la Communauté de Communes.

* Monsieur Beaugé nous précise que nous allons bientôt faire une photo du groupe de l'Assemblée des Sages.

Il demande pourquoi des routes du lotissement Moncartier sont en chaussée définitive. Pourquoi ne pas avoir laissé en chaussée provisoire durant la construction des bâtiments.

Il trouve que sur le site de la mairie ne figurent pas les comptes rendus des diverses commissions et que celui de la Communauté de Communes est loin d'être à jour.

* Monsieur Robineau a signalé la présence de nombreux castors le long du Vaugerin, rue du Vau, et les dégâts causés par ces animaux. Que faire ?

* Madame Baby demande si les boîtes à livres sont ouvertes et si nous pouvons prendre des livres. Il lui a été répondu que oui et que le contenu est vérifié toutes les semaines.

* Monsieur Berland souhaiterait que les noms des personnes suivantes soient donnés à des lieux ou à des salles de la commune :

- le Docteur Laurent Leccia, déporté et revenu gravement blessé des camps de concentration, Il a apporté une aide importante à la population du canton de Bléré durant la seconde guerre mondiale et même après, en particulier aux gens les plus démunis ;

- Monsieur Abel Avenet, un pilier de l'harmonie musicale de Bléré, décédé récemment ;

- Monsieur Roger Marteau, décédé récemment, ancien musicien de l'Harmonie musicale de Bléré, passeur durant l'occupation. Il aurait dû se voir décerné le titre de « Juste », une haute distinction délivrée à des civils ayant sauvé des juifs. Il a également aidé, en risquant sa vie, d'autres personnes candidates à un séjour dans la zone non occupée.

Ces deux derniers noms pourraient être donnés, dans le futur, à une salle réservée à la musique.

Puis le président remercie la Municipalité pour les échanges cordiaux lors des travaux et concernant les avis sollicités sur des projets municipaux, ainsi que la secrétaire des Élus et le chargé de communication pour leur accueil, disponibilité, aussi pour les aides efficaces et parfois si précieuses, et exprime toute sa gratitude aux membres de l'Assemblée des Sages pour leur implication dans la réalisation des travaux demandés.

La séance est levée à 18 heures 45, après que Messieurs le Maire, Bouvier et Berland aient souhaité de bonnes fêtes de fin d'année aux membres de l'assemblée.

Le Président :

James Berland

La Secrétaire :

Claudine Baby

